



# Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

**Date : 25/03/2017**

**La Station – Centre LGBTI Strasbourg/Alsace**

SIRET: 530 888 536 00022

7, rue des Écrivains 67000 STRASBOURG

Tel: 09 50 51 13 29

Mail: [contact@lastation-lgbti.eu](mailto:contact@lastation-lgbti.eu)

## **SOMMAIRE:**

- 1. Ouverture. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016**
- 2. Vérification des Mandats et Procurations**
- 3. Rapport Moral de la Présidente**
- 4. Rapport d'Activités 2016**
- 5. Rapport Financier 2016**
- 6. Rapport des Réviseurs aux Comptes**
- 7. Vote du Quitus**
- 8. Budget Prévisionnel 2017**
- 9. Élection des nouveaux Réviseurs aux Comptes**
- 10. Élection du Conseil d'Administration**
- 11. Validation des Cooptations/Vote**
- 12. Approbation des modifications proposées aux Règlement Intérieur et Règlement Financier**

L'Assemblée Générale Ordinaire débute à 14h38.

### **1. Ouverture. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016**

Présentation des membres du CA.

Nomination des scrutateurs : Arnaud Bussinger et Estelle Boeglin se sont proposé-e-s.

La présidente propose de valider l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

-inversement des points 10 et 11

-ajout d'un point 10 : Validation du montant des cotisations annuelles.

Le compte rendu de l'AGO de 2016 a été validé par 49 voix pour et 1 abstention. (cf : annexe Compte Rendu AGO 2016)

### **2. Vérification des mandats et procurations**

Pour avoir lieu, l'AGO devait, cette année, compter 26 personnes présentes et/ou représentées (sur 104 adhérent-e-s). En comptant, 50 le quorum a été atteint et les décisions seront donc prises à la majorité de 26 voix.

### **3. Rapport Moral de la Présidente**

La présidente présente son Rapport Moral à l'Assemblée Générale. (cf :annexe Rapport Moral).

Un adhérent demande un travail en commun entre les associations et la Station afin de fédérer celles-ci. La Station doit donner une image forte et arrêter les conflits internes. Le mail d'un ancien administrateur, envoyé à l'ensemble de la mailing liste de la Station a été évoqué. Cet administrateur a pu s'expliquer et la présidente a répondu à l'ensemble de son argumentaire tout en rassurant l'ensemble des adhérent-e-s présent-e-s: il n'y a pas de distension au sein du CA.

Le point sur la durée du mandat de la présidente a été soulevé. Il a pu être précisé que lors de la réunion de CA post-AGO de 2016, les mandats avaient été distribués. La durée du mandat de la présidente actuelle n'apparaissant pas dans le compte rendu de cette réunion, ce point a été revu lors d'une réunion ultérieure. Dans un souci de continuité, le CA a décidé d'octroyer à la présidente un mandat de 2 ans (de 2016 à 2018).

Un adhérent a évoqué le nombre de règles qui ont été mises en place depuis la dernière AGO. En réponse, il a été dit qu'avant il n'y en avait aucune et que cela créait des dysfonctionnements. C'est donc dans le but de créer un cadre que ces règles ont été faites.

### **4. Rapport d'Activité 2016**

La secrétaire présente son Rapport d'Activité à l'Assemblée Générale (cf : annexe Rapport d'Activité).

Le Rapport d'Activité a été validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

### **5. Rapport Financier 2016**

La trésorière présente le rapport financier (cf : annexe Bilan Actif et Compte de Résultat).

L'année 2016 a été déficitaire. Ce déficit est de 5397 euros.

510 euros directement liés aux retraits bancaires frauduleux qui ont déjà été débattus lors de l'AGO de 2016.



## Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

**Date : 25/03/2017**

**La Station – Centre LGBTI Strasbourg/Alsace**

SIRET: 530 888 536 00022

7, rue des Écrivains 67000 STRASBOURG

Tel: 09 50 51 13 29

Mail: [contact@lastation-lgbti.eu](mailto:contact@lastation-lgbti.eu)

1120 euros de régularisation de paiements du service civique de Mathilde Karceles pour lequel nous n'avons pas eu la subvention.

Un peu plus de 1000 euros concernant les immobilisations et les régularisations d'amortissement de bien déjà sortis de l'inventaire.

Cette situation n'est en rien grave pour la vie de l'association et près de 3000 euros sont des charges exceptionnelles qui ne seront pas reproduites les autres années.

Concernant les recettes, on note près de 500 euros de dons, 900 euros d'adhésions de plus par rapport à 2015 et surtout une augmentation notable du chiffre d'affaire du café.

C'est également la première année où le bénévolat a été valorisé. Il a été estimé à environ 30 000 euros de dons d'heures de travail.

Plusieurs demandes de subvention ont été faites depuis Septembre 2016 et continueront tout au long de 2017 et les années suivantes.

En 2016, l'AGO n'a pas affecté le résultat de l'année 2015 d'un peu plus de 18000 euros. Ceci doit être régularisé par l'AGO actuelle.

Le résultat déficitaire de 2016 ne peut être affecté que au report à nouveau car c'est un déficit.

Il est donc proposé d'affecter ces deux résultats au report à nouveau.

Le rapport financier ainsi que les propositions de report des résultats de 2015 et 2016 ont été validés à 47 voix pour contre 2 abstentions.

*Un adhérent quitte l'AGO à 15h41. (reste 49 voix)*

### **6. Rapport des Réviseurs aux Comptes**

Le réviseur aux comptes présente son rapport (annexe : Rapport des Réviseurs aux Comptes).

Celui-ci a été validé à l'unanimité (49 voix)

### **7. Vote du Quitus**

Le quitus est donné au Conseil d'Administration à l'unanimité (49 voix).

### **8. Budget Prévisionnel 2017**

Le Budget Prévisionnel est présenté par la trésorière (annexe : Budget Prévisionnel).

Celui-ci a été validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale (49 voix).

### **9. Élection des nouveaux réviseurs aux comptes**

Jean-Luc Bailly, Georges Bernsohn et Arnaud Bussinger se sont présentés et ont été validés par l'AGO à l'unanimité (49 voix).

## 10. Validation du montant des cotisations annuelles

Le Conseil d'Administration propose la modification du montant des cotisations. Cette modification a été approuvée par 48 voix et 1 abstention.

La cotisation pour les personnes physiques reste à 10€, celle des personnes morales passe de 50€ à 40€.

## 11. Validation des cooptations/Vote

Les cooptations suivantes ont eu lieu depuis l'AGO de 2016.

Christophe Muller a repris le mandat de Guylène Dietrich. Sa cooptation a été validée à l'unanimité (49 voix)

*Une adhérente arrive à 16h02. (reste 50 voix)*

Les prochaines cooptations ne reprennent les mandats de personne :

\* Karla Charreton présente ses motivations à intégrer le Conseil d'Administration. Sa cooptation a été validée à 46 voix pour, 3 voix contre et une abstention.

\* Dominique Schmitter présente ses motivations à intégrer le Conseil d'Administration. La question de sa non- candidature à cette AGO a été soulevée. N'ayant pas voulu faire « doublon », elle a préféré faire valider sa cooptation uniquement.

Sa cooptation a été validée à 44 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

\* Yvan Jeanneret présente ses motivations à intégrer le Conseil d'Administration. Sa cooptation a été validée à l'unanimité.

## 12. Élection du Conseil d'Administration

Les cooptations de Karla et Yvan ayant été validées par l'AGO, il n'a pas été nécessaire de soumettre au vote leurs candidatures.

Bastien Keller-Heer-Vinolo présente ses motivations à réintégrer le CA. Un vote à bulletin secret a été demandé par un adhérent, dès lors il a été procédé selon cette modalité.

Bastien Keller-Heer-Vinolo a été élu par 47 voix pour et 3 voix contre.

## 13. Approbation des modifications proposées aux Règlement Intérieur et Règlement Financier

*Un adhérent quitte l'AGO à 16h33. (reste 49 voix)*

Un adhérent propose d'ajouter au règlement intérieur une phrase : « seules les nouvelles adhésions devront être validées par le CA. Les renouvellements d'adhésions à N-1, n'auront pas besoin de l'être ».

Cette proposition ainsi que les modifications faites par le CA ont été validées à l'unanimité. (cf : annexe Règlement Intérieur)

Le règlement financier a été validé par 47 voix pour et 2 abstentions. (cf : annexe Règlement Financier)

L'AGO se termine à 16h41.